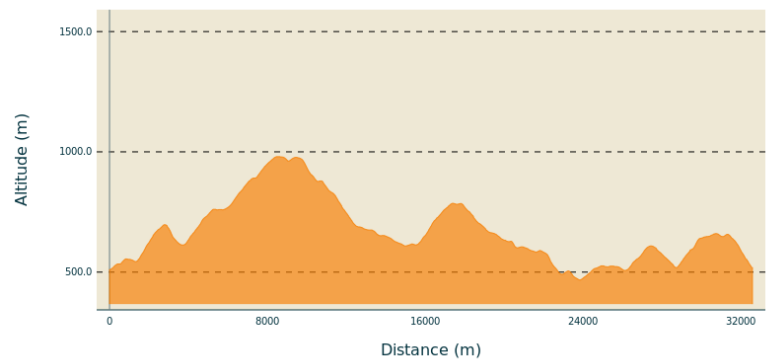


Boucle Sud - VTT FFC N°5 Noir

Val Eyrieux

Profil altimétrique



Altitude min 467 m Altitude max 980 m

Infos pratiques

Pratique : VTT
Durée : 3 h 30
Longueur : 32.6 km
Dénivelé positif : 1110 m
Difficulté : Difficile
Type : Boucle
Thèmes : Faune - Flore, Sommet et points de vue
Accessibilité : Recommandé pour le VAE

Itinéraire

Départ : Parking du Château La Chèze, Le Cheylard

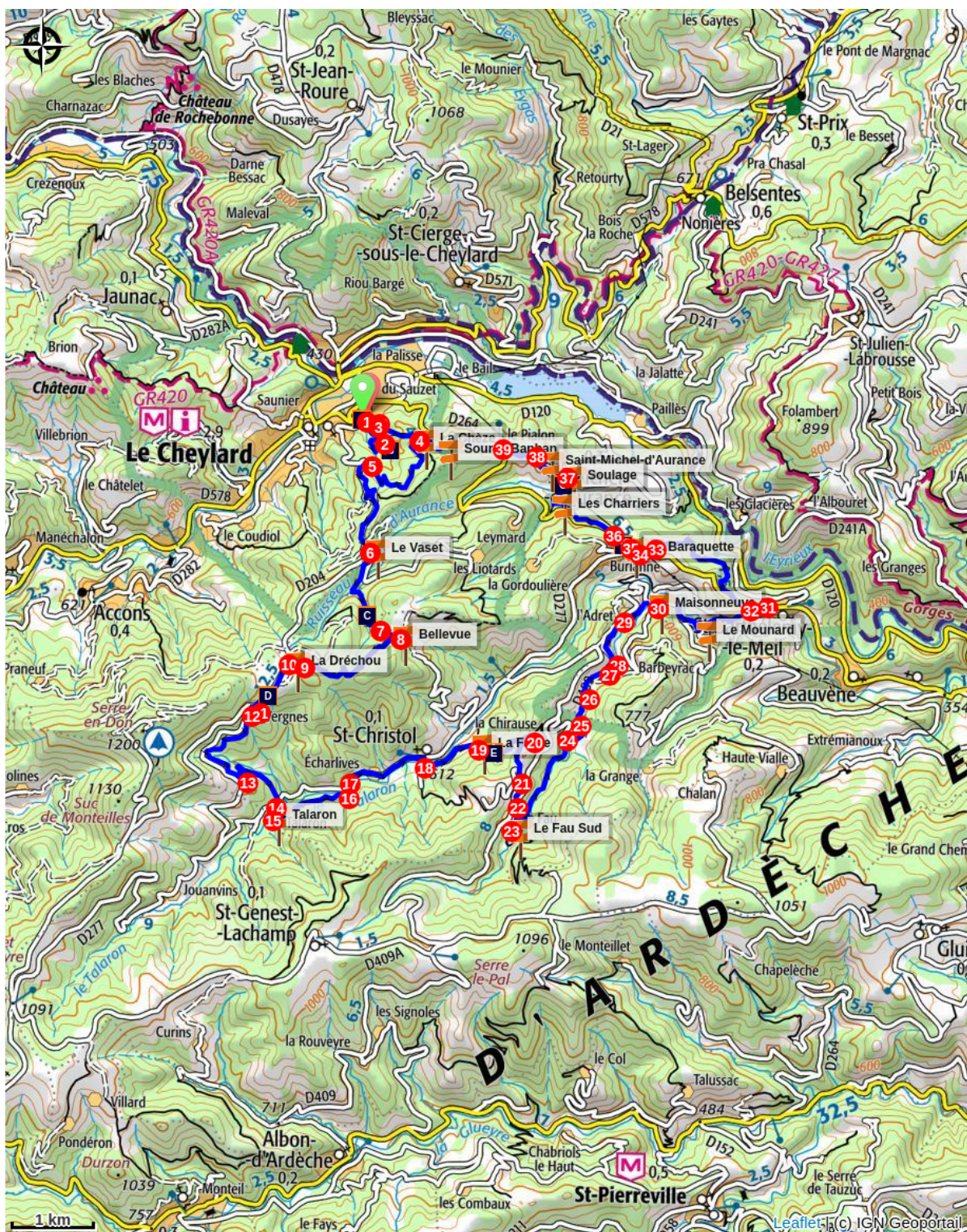
Arrivée : Parking du Château La Chèze, Le Cheylard

Balisage : 🚲 VTT Circuit local

Communes : 1. LE CHEYLARD 2. SAINT-MICHEL-D'AURANCE 3. SAINT-CHRISTOL 4. SAINT-GENEST-LACHAMP 5. SAINT-BARTHÉLEMY-LE-MEIL

Suivre le balisage VTT FFC 🚲 N°5 Noir.

1. 0 km : Aller au départ du parcours de santé et le suivre jusqu'à la fin.
2. Au carrefour des chemins monter à gauche.
3. 1km40 : Monter la piste à droite.
4. 2km10 : Monter à droite pour traverser le bois de la Chèze.
5. 3km75 : Monter la D 204 à gauche.
6. 5km38 : Après la cabane des chasseurs monter sur 100 m la D 204 pour récupérer la piste plate de gauche.
7. 6km3 : Aller à droite.
8. 7km43 : Au *carrefour des pistes, situé au col des Pizes*, monter la piste à droite.
9. *Après 1,6 km, quitter la piste à droite et rejoindre la petite route.*
10. 9km63 : Aller à gauche sur la D 204.
11. 300 m après descendre par la petite route et traverser *Vergnes*.
12. A la sortie de Vergnes, descendre le sentier jaune-blanc à gauche.
13. 11km16 : Au carrefour des pistes descendre à gauche.
14. 12km27 : Traverser la D 277 et descendre la petite route direction *Guilhon*.
15. A *Talaron*, aller en direction du pont, puis prendre à gauche la piste.
16. 13km08 : Prendre une passerelle à Gourdolive.
17. Descendre la D 277 et rejoindre *Saint Christol*.
18. 15km39 : Dans *St Christol*, prendre direction *La Farge* et poursuivre sur la piste.
19. 16km39 : Au carrefour des pistes, monter à droite *la route des Dragonnades*.
20. 17km67 : Prendre l'épingle à droite.
21. 18km29 : Descendre à gauche sur la petite route.
22. 18km79 : Traverser la D 409 et descendre dans le hameau *Le Fau*
23. 19km29 : Descendre à gauche le monotracer.
24. 20km34 : Tourner à droite sur la route.
25. 21km10 : Descendre entre les maisons de Faveyrolles et passer le pont pour continuer sur la piste à droite.
26. 21km52 : Descendre le single à droite pour traverser *Le Chazel*.
27. 22km : Monter 150 m la piste à gauche.
28. Descendre le petit sentier à droite.
29. 22km78 : Prendre l'épingle à droite et poursuivre par la piste.
30. 23km44 : A partir de Maisonneuve, aller par la route à droite, puis 2 fois à gauche jusqu'à *St Barthélemy*.
31. 25km45 : Prendre à St Barthélémy à gauche par la D 264.
32. A la sortie de *St Barthélemy*, descendre le chemin à droite et suivre le sentier jaune blanc.
33. 28km13 : Prendre la piste à gauche.
34. 28km32 : Remonter la route sur 40m, puis prendre à droite le sentier.
35. 29km60 : A l'intersection *La Baraquette*, descendre la route sur 300 m.
36. *Descendre à droite par la piste.*
37. 30km34 : A Soulage, monter la piste à gauche jusqu'à St Michel d'Aurance.
38. 31km : Remonter dans *St Michel d'Aurance*, puis aller à gauche par la D 264a.
39. 31km54 : Au *Col du Pialon*, prendre la piste en face et descendre toujours à droite jusqu'au Château de la Chèze.
40. 33km48 : Redescendre la petite route à gauche jusqu'au parking.



! Recommandations

Attention : les VTT électriques doivent tenir compte du niveau de difficulté du parcours !

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Le Cheylard, prendre la D264 direction Saint-Michel-d'Aurance, pour rejoindre le Château de La Chèze.

Parking conseillé

Parking du Château de La Chèze, Le Cheylard



Recommandé pour le VAE

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents

Période de sensibilité :

Contact : Guillaume CHEVALIER / Chargé de mission Natura2000 et Espace Naturel Sensible / gchevalier@parc-monts-ardeche.fr - 06 16 70 46 88

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde.

Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Lézard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzol, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.